

Votre référent : Ahmed SI SAID

Adresse : 8 Place de l'hôtel de ville
30100 ALES

Tél : 466434343

Email : ales@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée, agréée et autorisée :

SAP794463489

Organigramme :

Gérant: Ahmed SI SAID

Responsable administratif: Sophie

Assistante administrative: Brythannie

Contrat d'apprentissage: Moragne

Intervenants à domicile

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi: 9h00-13h00 - 14h00-17h00

Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture

Transports :

Navette gratuite arrêt Hôtel de Ville



Plan d'accès :



ZONE D'INTERVENTION :

Alès, Bagard , Boisset-et-Gaujac, Brouzet-les-Alès, Générargues, La Grand'Combe, Laval-Pradel, Lézan, Les Mages, Martignargues, Massillargues-Atuech , Méjannes-lès-Alès, Mialet , Mons, Monteils, Les Plans, Ribaute-les-Tavernes , Rousson, Saint-Christol-Lez-Alès , Saint-Étienne-de-l'Olm , Saint-Hilaire-de-Brethmas , Saint-Jean-du-Pin, Saint-Julien-de-Cassagnas, Saint-Julien-les-Rosiers , Saint-Martin-de-Valgalgues, Saint-Privat-des-Vieux, Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille.

LISTE DES PARTENARIATS ET CONVENTIONNEMENTS :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraite, Réseau gerontologique, Inter Mutuelle Asssitance, Bien être assistance, AXA, FOR ME (APRIL), Mutuaide assistatnce, Via Vita, Dhomplus, Europ assistance, Indépendance Royale, Fidelia , Filassistance, Travailleurs sociaux, Saveurs et Vie , Les opticiens Mobiles, Facilotab, RMA (Ressource Mutuelle Assistance), Mondial Assistance et Mutuelles diverses, RAM,

Conseil Départemental : 6 rue Guillemette 30000 Nîmes

DREETS : 6 quai boissier sauvage 30100 Alès

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- ✓ Le client peut bénéficier d'un crédit d'impôts de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Etablissement d'un devis gratuit et personnalisé au consommateur dans le cadre d'une proposition de prestation ou un ensemble de prestation dont le prix total est supérieur à 100€ ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et le détail des formules (le cas échéant).
- ✓ Pour un accompagnement dans l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter les personnes qualifiées, émise par la département.





TARIFS APPLICABLES AU 1 septembre 2022

FICHE DE PRESENTATION ET TARIFS MODE PRESTATAIRE * APEF ALES



	TARIFS HORAIRES HT	TARIFS HORAIRES TTC	TTC APRES CREDIT D'IMPOTS **
MENAGE REPASSAGE			
Détente	22,00 €	24,20 €	12,10 €
Bien-être	22,73 €	25,00 €	12,50 €
Evasion	24,09 €	26,50 €	13,25 €
Ponctuel	25,00 €	27,50 €	13,75 €

Détail des formules en annexe

AIDE AUX SENIORS			
Aide + accompagnements	22,73 €	25,00 €	12,50 €
Assistance + accompagnements	23,70 €	25,00 €	12,50 €

Détail des formules en annexe

AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP			
Aide + accompagnements	22,27 €	24,50 €	12,25 €
Assistance + accompagnements	23,22 €	24,50 €	12,25 €

Détail des formules en annexe

GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	23,18 €	25,50 €	12,75 €
Garde d'enfants + 3 ans	23,18 €	25,50 €	12,75 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	25,00 €	27,50 €	13,75 €

3 enfants maximum - Détail des formules en annexe

JARDINAGE			
Ponctuel	35,83 €	43,00 €	21,50 €

BRICOLAGE			
Ponctuel	39,09 €	43,00 €	21,50 €

Autres prestations : Téléassistance (en partenariat avec Europ Assistance (à partir de 19,90€ TTC - 16,58 HT)

Présence à domicile (25,00 € TTC - 22,00 € HT) Mise en beauté pour personnes dépendantes (35,00 € TTC - 31,82 € HT)

Accompagnement voiture (25,00 € TTC - 22,73 € HT)

Offre spéciale : Découvrez ServiceBox sur www.servicebox.fr et offrez du temps libre à vos proches.

(*) Interventions en mode prestataire (**) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt instantané, renseignements en agence

Majoration de 25% des heures de nuit (21h - 6H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.

Frais de gestion administrative mensuels : 8,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans la cadre des prestations 0,75 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais EPI (Equipements de protection individuels) : 5,00 € TTC / Intervention (Taux de TVA associé à la prestation)





TARIFS APPLICABLES AU 1 septembre 2022

FICHE DE PRESENTATION ET TARIFS FINANCES * APEF ALES



		TARIFS HORAIRES HT	TARIFS HORAIRES TTC
CONSEIL DEPARTEMENTAL			
 APA. ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est égale à 100% . Il comprend le tarif APA (22,00€ TTC) + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental) + 2,80€ TTC	23,51 €	24,80 €
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est inférieure à 100% . Avec une enveloppe d'heures inférieure à 30 heures/mois . Il comprend le tarif APA (22,00€ TTC) + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental) + 2,80€ TTC	23,51 €	24,80 €
	Avec une enveloppe d'heures supérieure à 30 heures/mois . Il comprend le tarif APA (22,00€ TTC) + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental) + 1,80€ TTC	22,56 €	23,80 €
 PCH. PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (22,00€ TTC) + 1,50€ TTC	22,27 €	23,50 €
CAISSES DE RETRAITE			
 ARDH. L'AIDE AU RETOUR À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION	Ce dispositif attribué par la CARSAT/CNAV, permet de bénéficier d'aide à domicile à la sortie d'une hospitalisation. ✓ Etre retraité du régime général de + 55 ans ✓ Avoir un besoin temporaire et urgent d'aide à domicile après hospitalisation ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH ✓ Ne pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile ✓ Ne pas relever de soins palliatifs	22,27 €	24,50 €
 PAP. PLAN D'AIDE PERSONNALISÉ AU MAINTIEN À DOMICILE	Aide financée par les caisses de retraite (CARSAT/CNAV, MSA, SSI), attribuée aux personnes âgées relativement autonomes (GIR 5 et 6) mais nécessitant une aide lorsque leurs fragilités compromettent le maintien à domicile. ✓ Avoir 75 ans et plus ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA, ACTP, MTP ou PSD	22,27 €	24,50 €
CNRACL.	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.	22,27 €	24,50 €
CNMSS.	Caisse nationale militaire de sécurité sociale.	22,27 €	24,50 €

(*) Intervention en mode prestataire - majoration de 25% des heures de nuit (21h - 6H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.



DETAIL DES FORMULES

Ménage / Repassage

	DETENTE	BIEN-ETRE	EVASION
MENAGE			
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X
Faire les lits		X	X
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X
Entretien des matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X
Cirer et ranger les chaussures			X
REPASSAGE			
Repasser et ranger les vêtements		X	X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X
ENTRETIEN DU LINGE			
Trier, étendre, plier le linge		X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X
Entretien de la literie, les voilages et rideaux			X
Apporter et récupérer au pressing			X
Effectuer des travaux simples de couture			X
GESTION DES COURSES			
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X
PREPARATION DES REPAS			
Préparer des repas simples		X	X
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE			
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X
Arroser les plantes		X	X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X
Entretien courant de la terrasse et du mobilier de jardin			X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X

DETAIL DES FORMULES

Aide aux seniors

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de la personne accompagnée.

	AIDE	ASSISTANCE
ENTRETIEN DU LOGEMENT		
Nettoyer les sols et faire les poussières	X	X
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	X	X
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires, ...)	X	X
Faire les lits et changer les draps	X	X
Ranger et organiser les pièces	X	X
GESTION DU LINGE		
Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	X	X
Effectuer des travaux simples de couture	X	X
GESTION DES REPAS ET COURSES		
Organiser les repas (mettre la table, servir et débarasser, ...)	X	X
Aider / Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	X	X
Réaliser les courses (accompagner ou en autonomie à partir d'une liste ou en autonomie)	X	X
Ranger et conditionner les produits achetés	X	X
Assister dans la prise des repas		X
ACCOMPAGNEMENTS A L'HYGIENE, LE CONFORT ET LES DEPLACEMENTS		
Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)		X
Aider à la toilette et aux changes		X
Aider à l'habillage et au déshabillage		X
Aider aux transferts (levers, couchers)		X
Sécuriser et aider dans les déplacements au domicile et à l'extérieur		X
PARTICIPATION A DES ACTIVITES / SORTIES		
Participer à des jeux, discussions, échanges, ...	X	X
Aider aux tâches administratives	X	X
ENTRETIEN CADRE DE VIE		
Nettoyer les fenêtres et les vitres	X	X
Entretien des plantes	X	X
Vider et sortir les poubelles	X	X
Maintenir une vigilance au domicile	X	X
Garder les animaux de compagnie	X	X

DETAIL DES FORMULES

Garde d'enfants

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de/des enfant(s).

	GARDE D'ENFANT - 3 ANS	GARDE D'ENFANT + 3 ANS	GARDE D'ENFANT PARTAGEE
DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS			
Amener et aller chercher à la crèche	X		X
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie		X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires		X	X
COURSES / REPAS			
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X
Préparer et aider à la prise des repas	X	X	X
SOMMEIL			
Organiser les réveils et les couchers	X	X	X
Organiser les siestes	X	X	X
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT			
Gérer les changes	X	X	X
Accompagner à la propreté	X	X	X
Accompagner au bain, à la douche	X	X	X
Accompagner dans la petite toilette	X	X	X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X	X	X
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE			
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des activités de détente	X	X	X
Aider aux devoirs		X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT			
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X

DETAIL DES FORMULES

Jardinage

JARDINAGE

La tonte	X
Le désherbage	X
Le ramassage des feuilles	X
Le débroussaillage	X
La plantation de petits végétaux	X
La taille des haies, arbustes et arbres	X
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation	X
Le déneigement des abords immédiats du domicile	X
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)	X
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux	X
L'entretien régulier des allées et des terrasses	X
Le traitement des arbres et des arbustes	X
L'application d'engrais et/ou d'amendements	X
L'arrosage manuel des végétaux,	X
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...	X

LE POTAGER

La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle	X
--	---

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

LA MAISON

L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières	X
L'entretien des plantes d'intérieur (taille, rempotage ...)	X

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).